

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire du Conseil communal
du mardi 7 octobre 2025

Présidence : Madame Laurie LEUBA

Conseillers présents pour les votes **41** + 1 (Président)

Le Conseil Communal informe :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

- D'accepter le préavis n° 06/2025 : Arrêté d'imposition pour l'année 2026

Vote pour le préavis :

OUI : **40** voix NON : **0** voix ABSTENTION(S) : **1** voix

- D'accepter le préavis n° 07/2025 : indemnisation des Membres de la Municipalité pour la législature 2026 -2031

Vote pour le préavis : **bulletins secrets**

OUI : **24** voix NON : **13** voix ABSTENTION(S) : **5** voix

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

La Présidente
Laurie LEUBA

Le Secrétaire
Georges DURAND

